



Stationnement, le bon sens l'emporte !

Quand il s'agit de ses sous, la direction fait toujours preuve de bon sens :

Elle a enfin compris qu'un parking loué au mois est moins cher que les parkings à la journée...

Si bien qu'elle accepte enfin de rembourser les parkings loués au mois.

Attention !

Pour ceux qui ont déjà un contrat de location, à partir du ce mois d'avril présentez la quittance en note de frais.

Pour ceux qui souhaiteraient en louer un, très bien mais ne vous engagez qu'au mois le mois car lorsque la direction sortira enfin sa solution définitive sur cette question du stationnement, elle ne remboursera que le mois en cours.

Vos représentants Force Ouvrière vont vous appeler un par un pour être sûr que tout cela est clair, faites leur bon accueil.

A bientôt pour d'autres victoires,

Votre équipe FO.

